

AVIS IMPORTANT

FERMETURE DE L'INTERSECTION DES RUES DU PONT, SAINT-JOSEPH ET RANG RIVIÈRE NORD

Période :	Du 9 octobre 2024 au 19 novembre 2024 (6 semaines).
Emplacement :	Rue du Pont, entre la rue Sainte-Marie et la halte des Villages (Parc régional de Beauharnois-Salaberry).
Restrictions :	<p>Rue du Pont : Fermeture complète tous les jours de la semaine, de 6h à 18h (sauf pour les véhicules d'urgence). La circulation sera maintenue en alternance, sur une voie de circulation, les soirs et la fin de semaine.</p> <p>Rue Saint-Joseph : Fermeture complète entre les rues des Plaisanciers et du Pont.</p> <p>Rang Rivière Nord: Fermeture complète de l'intersection de la rue du Pont et rang Rivière Nord. Le rang Rivière Nord accessible à partir du chemin de la Rivière situé sur le territoire de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois.</p>
Nature des travaux :	Correction du profil de la rue du Pont, fermeture de la rue Saint-Joseph et reconfiguration de l'intersection du rang Rivière.

La Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague informe les usagers de la route ainsi que les résidents du rang Rivière Nord qu'une fermeture complète du rang Rivière Nord, à la jonction du rang Rivière Nord et de la rue du Pont, aura lieu du 9 octobre 2024 au 19 novembre 2024 dans le cadre de travaux de correction du profil de la rue du Pont. En ce sens, il sera impossible pour les citoyens qui demeurent dans ce secteur d'accéder au rang Rivière Nord à partir de la rue du Pont. Ceux-ci devront emprunter le chemin de détour menant au rang Rivière Nord à partir du Chemin de la Rivière (Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois).

La Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague informe les usagers de la route que la rue du Pont sera fermée à la circulation routière tous les jours de la semaine, de 6h à 18h, sauf pour les véhicules d'urgence. La circulation sera maintenue en alternance, sur une voie de circulation, les soirs et la fin de semaine.

La Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague informe les usagers de la route que la rue Saint-Joseph sera fermée à la circulation routière, entre les rues des Plaisanciers et du Pont, de manière définitive à partir du 9 octobre 2024.

Détour :



Ces travaux peuvent être modifiés en raison de contraintes opérationnelles ou des conditions météorologiques. En cas de report, une annonce sera effectuée en ce sens sur la page Facebook de la Municipalité.

La Municipalité est consciente des inconvénients causés par ces travaux et remercie les usagers de la route, particulièrement les résidents et agriculteurs du secteur qui devront effectuer des détours.

DONNÉ à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 3^e jour d'octobre 2024.



Dany Michaud
Directrice générale et greffière-trésorière